

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, le projet de règlement 505-2018 visant l'adoption d'une politique de gestion contractuelle pour la municipalité d'Hébertville.

Ce règlement sera légalement adopté lundi le 20 août 2018 à la séance ordinaire du Conseil municipal à 19h à l'Hôtel de ville d'Hébertville, situé au 351 rue Turgeon.

Les personnes intéressées à en prendre connaissance peuvent le faire durant les heures régulières du bureau, à savoir :

Du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Hébertville ce 11<sup>ème</sup> jour du mois de juillet 2018.



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière  
par intérim

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale par intérim, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 11<sup>ème</sup> jour du mois de juillet 2018.



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière  
par intérim